



Réf. Farde e-Assemblées : 2398514

N° OJ : 79

Projet d'Arrêté - Conseil du 26/04/2021

**Objet :** Subside à l'asbl "Geopolis" : 15.000,00 EUR.- Convention.

Le Conseil communal,

Considérant qu'à travers sa politique de solidarité internationale, la Ville de Bruxelles accorde différents subsides aux associations pour développer des projets dans le domaine de la coopération au développement et de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, la sensibilisation et l'information;

Considérant que la Ville de Bruxelles veut au travers l'éducation et des actions diverses conscientiser ses citoyens sur la conséquence des actes de chacun dans un monde globalisé et les nombreuses interdépendances;

Considérant que l'ASBL Geopolis est un centre de photoreportage d'actualité et d'histoire installé au coeur de Bruxelles (aux Ateliers des Tanneurs) qui tente face aux bouleversements majeurs géopolitiques, d'expliquer avec distance les grands enjeux d'actualité en lien avec la Solidarité Internationale de la Ville de Bruxelles et en particulier les 17 Objectifs de développement durable de l'ONU;

Considérant que l'ASBL Geopolis propose des cycles d'expositions thématiques, des émissions de radios, une programmation événementielle tournée notamment vers le grand-public, les jeunes et les établissements scolaires;

Considérant les crédits inscrit à l'article 15001/33202 du budget ordinaire 2021;

Sur proposition du Collège du Bourgmestre et des Echevins,

ARRETE :

Article 1.- Octroyer un subside de 15.000,00 EUR à l'ASBL Geopolis situé aux Ateliers des Tanneurs, Rue des Tanneurs 58-60 à 1000 Bruxelles pour développer des expositions, des conférences sur des thématiques en lien avec la Solidarité Internationale et en particulier les 17 Objectifs de Développement durable de l'ONU. - Article 15001/33202 du budget ordinaire 2021.

Article 2.- Approuver la convention de subvention avec l'ASBL Geopolis.

Annexes :

[Convention de subside GEOPOLIS FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)